

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Fondation du patrimoine – Délégation Bretagne
BP 70289
75867 PDC PARIS 18
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

1 Place de la Mairie
22170 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
02 96 74 10 84
accueil@chataudren-plouagat.fr

► Les partenaires de la Fondation du patrimoine



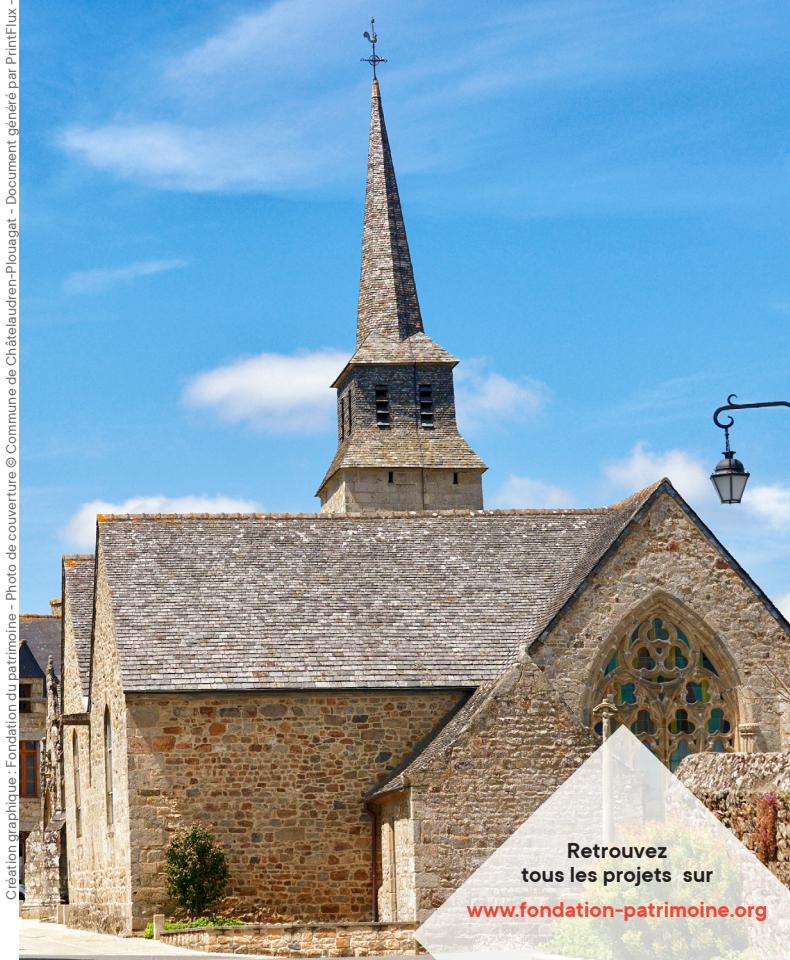
► Je donne !

Pour la
restauration de la

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre à Châtaudren

Côtes d'Armor

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : © Commune de Châtaudren-Plouagat - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► La chapelle Notre-Dame-du-Tertre à Châtaudren, abrite des décors médiévaux et des œuvres classées dont la restauration devient nécessaire

◆ ◆ LE PROJET : RESTAURER LES DÉCORS ET LES ŒUVRES DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-TERTRE

Cet édifice conserve un ensemble remarquable d'œuvres aujourd'hui fragilisées : des lambris peints du XVe siècle, des panneaux d'albâtre classés et une statue de la Vierge à l'Enfant du début du XVIe siècle.

Actuellement conservés hors site, les panneaux d'albâtre retrouveront leur place dans la chapelle nord, au sein d'un espace dédié à la présentation et à la protection des œuvres. Cette future salle aux trésors, équipée d'une vitrine sécurisée et d'un nouvel éclairage, permettra de les rendre à nouveau accessibles au public. La statue de la Vierge à l'Enfant et son retable seront également restaurés, tandis que des copies des panneaux d'albâtre restitueront leur emplacement d'origine. Une seconde phase structurelle sera consacrée aux lambris peints du XVe siècle, dont les supports en bois et les décors nécessitent des interventions de conservation.

Votre don contribuera directement à la restauration de ces œuvres et à leur retour dans le parcours de visite.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : UN TÉMOIN DE LA PROSPÉRITÉ DES PENTHIÈVRE

Edifiée entre les XIIIe et XVIe siècles, la chapelle Notre-Dame-du-Tertre rappelle la prospérité de l'ancienne cité seigneuriale des Penthièvre. Classée au titre des

monuments historiques depuis 1907, elle est connue pour son exceptionnel plafond peint du XVe siècle, véritable « Bible en images » illustrant à travers 138 panneaux, des scènes bibliques et la vie de saints.

Au fil des siècles, l'édifice a été enrichi d'un clocher Renaissance, de retables et de sculptures, tout en conservant une forte identité médiévale. Située au cœur de la Petite Cité de Caractère de Châtaudren, elle accueille visiteurs, groupes, chercheurs et passionnés d'art médiéval. Elle constitue ainsi un élément important du patrimoine et du parcours touristique de la Vallée du Leff et du Goëlo.

◆ ◆ LA MOBILISATION : UNE COMMUNE ENGAGÉE AVEC SES PARTENAIRES LOCAUX

La commune de Châtaudren-Plouagat porte ce projet aux côtés de ses partenaires locaux et associatifs, avec pour objectif de redonner à ces œuvres leur place au cœur de la chapelle. Le projet mobilise plusieurs savoir-faire spécialisés, notamment dans la conservation des bois et des décors peints, la sculpture, la charpente, la couverture et la métallerie.

Montant des travaux HT	102 700 € (T1) + 250 000 € (T2)
Objectif de collecte	75 000 €
Début des travaux	Début 2027



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à restaurer la

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre à Châtaudren

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/105922

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Délégation Bretagne, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre à Châtaudren

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐